Tomblaine mardi 15 juin 2021 22:11

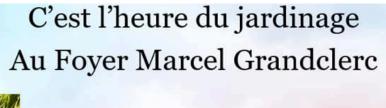
A Tomblaine, il y a une Résidence Autonomie pour personnes âgées :

le Foyer Marcel Grandclerc. 56 personnes y habitent, les personnels municipaux sont compétents, bienveillants et attentionnés.

Pendant la crise sanitaire, la vie a continué, en restant prudent, en respectant les règles de précaution sanitaire, mais en préservant le lien social, la relation humaine et en luttant contre la tristesse et la solitude. Dans ce contexte, nous sommes très fiers d'avoir empêché l'épidémie d'entrer au Foyer Marcel Grand clerc, nous les avons protégés.

Ce foyer n'est pas un lieu de fin de vie, c'est, au contraire, un lieu de vie.

De nombreuses activités sont proposées pour favoriser le lien et la vie
ensemble. Tomblaine est un grand village où la solidarité n'est pas un
vain mot.











« Quoi de mieux qu'un jardin pour apaiser son âme. Quoi de mieux qu'une fleur pour apaiser son cœur »

le 29/05/21

